



Cycle de formation DPO sur la protection des données personnelles dans le domaine de la santé

DATES	DURÉE	TARIF
13-14-23 MARS & 3-4 AVRIL 2023	5 JOURNÉES	*5 000€ HT PAR PARTICIPANT

* À partir de 3 participants du même organisme :
900 € HT / participant / jour



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les évolutions de la réglementation sur la protection des données personnelles, les spécificités du secteur de la santé
- Appréhender et comprendre les obligations du responsable de traitement et du sous-traitant
- Comprendre le rôle du DPO et de ses missions, avec des cas pratiques et mises en situation



COMPÉTENCES VISÉES

- Maîtriser la réglementation sur la protection des données personnelles dans la santé
- Maîtriser les outils permettant la mise en conformité avec la réglementation
- Répondre aux exigences de compétences et de savoir-faire du DPO en vue de présenter la certification



PRÉREQUIS

- Cette formation ne nécessite pas de prérequis



PUBLIC

- Responsable de traitement
- Délégué à la protection des données
- Toute personne concernée par le traitement des données personnelles

PROGRAMME

1. Règlementation générale sur la protection des données

- Définitions
- Principes fondamentaux applicables aux traitements des données personnelles
- Conditions de licéité du traitement
- Dispositions spécifiques à certaines données
- Droit des personnes concernées

2. Le Responsable de traitement et le sous-traitant

- Le responsable du traitement
- Le sous-traitant
- Hébergement des données de santé
- Sécurisation des données

3. Les autorités de contrôle

- La CNIL
- Coopération avec les autorités de contrôle européennes
- Contrôles de la CNIL
- Sanctions
- Anticiper un contrôle

4. Le rôle du DPO

- Désignation et fin de mission du DPO
- Fonctions et missions du DPO
- Rôle du DPO dans la tenue du registre, dans l'étude des risques
- Connaissances spécifiques du secteur

5. Les outils du DPO pour assurer la conformité

- Documentation
- Procédures / audits
- Registre des activités de traitements (deux exemples de fiches)
- Analyse d'impact (cas pratiques).